

Avril 2022

Rapport sur les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique

I-Introduction

En application de l'instruction conjointe N°003/MB/MEF/2017 du 12 avril 2017, fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire, la Direction Nationale des systèmes informatiques produit mensuellement les statistiques de fluidité des dossiers dans la chaîne d'exécution de la dépense publique. Ces données sont communiquées à la Direction Générale du Budget pour la production d'un rapport mensuel à l'attention du Ministre du Budget et du Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan.

Le circuit de l'exécution des quatre étapes de l'exécution des dépenses publiques (engagement, liquidation, ordonnancement et paiement) est constitué de différents points de stationnement de dossiers de dépense qui exigent l'intervention de plusieurs acteurs tant dans la phase administrative (ordonnateur et contrôleur financier) que celle comptable (Payeur Général du Trésor, Agent Comptable Central du Trésor et Banque Centrale de la République de Guinée).

II- Résultats sur les délais d'exécution d'Avril 2022

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
I. PHASE DE L'ENGAGEMENT				
Décision d'engagement				
01	Décision d'engagement	Ordonnateur, ordonnateur-délégué	5 jours	78,8% ≤ à 5 jours (260 dossiers sur 330)
02	Préparation des documents en appui à la décision d'engagement	DAF		
03	Saisie de la décision d'engagement	DAF		
04	Transmission du dossier d'engagement au CF	DAF		
Contrôle et validation du dossier d'engagement				
01	Réception du dossier par les services du CF	Agent du Contrôle Financier (CF)	1 jour	0
02	Affectation du dossier pour étude	CF	4 jours	27,8% ≤ à 4 jours (123 dossiers sur 443)
03	Étude du dossier (ajournement ou acceptation)	Agent du CF		
04	Validation (ajournement ou acceptation) ou rejet	CF		
05	Transmission au DAF du dossier d'engagement accepté	CF		

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
II. PHASE DE LA LIQUIDATION				
01	Réception du dossier d'engagement accepté par le CF	DAF	1 jour	0% (Aucun des 336 dossiers traités dans un délai \leq à 1 jour)
Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne de la dépense				
02	Mise en demeure du prestataire/fournisseur pour livrer ou attendre livraison conformément aux délais de la lettre de marché	DAF	1 jour à compter de la réception du dossier d'engagement validé par le CF	N/A
03	Livraison /prestation par le prestataire ou le fournisseur	Prestataire/ fournisseur	Dans les limites des délais contractuels	N/A
04	Convocation de la commission de réception	DAF	1 jour après la livraison/prestation	N/A
05	Réception conforme de la prestation ou des fournitures	Commission de réception en présence du DAF	2 jours à compter de la date de la réception conforme	N/A
06	Etablissement du PV de réception conforme	Commission de réception		
07	Constitution du dossier de réception et transmission à l'ordonnateur pour certification du service fait	DAF	1 jour à compter de la date de réception du PV de réception conforme	N/A
08	Certification du service fait	Ordonnateur/ordonnateur délégué	2 jours à compter de la date de transmission du dossier	N/A
Actes posés par l'ordonnateur/DAF dans le circuit informatisé de la chaîne de la dépense				
09	Création du dossier de liquidation, saisie des pièces de liquidation et transmission du dossier au CF	DAF	5 jours	32,1% \leq à 5 jours (108 dossiers sur 336 %)
10	Saisie des pièces de liquidation	DAF		
11	Transmission du dossier de liquidation au CF	DAF		
Contrôle de la liquidation				
01	Réception du dossier de liquidation	Agent du CF	4 jours	88,3% \leq à 4 jours (53 dossiers Sur 60)
02	Etude du dossier de liquidation	Agent du CF		
03	Validation ou rejet du dossier de liquidation	CF		
04	Transmission dossier de liquidation validé au DAF	CF		
05	Réception par le DAF du dossier de liquidation validé transmis par le CF	DAF	1 jour	0% (aucun dossier sur les 427 n'a été traité dans un délai \leq à 1 jour)

Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés	
III. PHASE DE L'ORDONNANCEMENT/MANDEMENT				
<i>Ordonnancement ou mandatement des dépenses</i>				
01	Réception du dossier de liquidation validé	DAF	1 jour	0% (Aucun des 427 dossiers n'a été traité dans le délai)
02	Edition du mandat de paiement et des autres états l'accompagnant	DAF	5 jours	99,5% ≤ à 5 jours (425 dossiers sur 427)
03	Soumission du mandat de paiement à la signature de l'ordonnateur	DAF		
04	Signature du mandat	Ordonnateur ou ordonnateur-délégué		
05	Transmission du dossier physique de mandatement à la Division des ordres de recettes/DGB	DAF		
<i>Emission des ordres de recettes sur les dossiers de dépenses hors circuit de la dépense</i>				
01	Réception du dossier physique de mandatement	Chef de division des ordres de recettes/DGB	2 jours	N/A
02	Etude et émission des ordres de recettes	Chef de division des ordres de recettes/DGB		
03	Transmission du dossier de mandatement et les ordres de recettes au DAF	Chef de division des ordres de recettes/DGB		
04	Récupération du dossier physique de mandatement et dépôt à la PGT	DAF		

Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés	
IV. PHASE COMPTABLE				
<i>Prise en charge comptable</i>				
01	Réception du dossier de mandatement par les services du PGT (prise en charge extracomptable)	Agent du PGT	1 jour	0% ≤ à 1 jour (0 dossiers sur 446)
02	Vérification et prise en charge du mandat de paiement	PGT	4 jours	42% ≤ à 4 jours (189 dossiers sur 446)
03	Validation du mandat de paiement	PGT		
<i>Mise en règlement</i>				
01	Validation et programmation pour la mise en règlement du mandat de paiement	PGT	5 jours	100% ≤ à 5 jours (Tous les 406 dossiers traités dans un délai ≤ à 5 jour)
02	Emission des OV/OP et mise en règlement	PGT		
03	Récapitulation des OV/OP émis	PGT		
04	Transmission des OV/OP à la BCRG	PGT		

Paiement				
01	Réception des OV/OP par la BCRG	BCRG		31,9% ≤ à 2 jours (131 dossiers sur 411 ≤ à 2 jours)
05	Paiement par la BCRG des OV/OP	BCRG		83% ≤ à 19 jours (341 dossiers sur 411 ≤ à 19 jours) 100% (411 dossiers sur 411)

III- Commentaires portant sur les résultats de l'analyse

A. PHASE DE L'ENGAGEMENT

Pour le mois d'Avril, le délai de 5 jours consacrés à la décision d'engagement a été respecté à **78,8%** (soit 260 dossiers engagés sur un total de 330).

On constate une diminution de plus de la moitié des engagements par rapport à la même période de l'année précédente. Aussi un recul net de 64% est observé par rapport aux engagements du mois de mars 2022. Ce taux mensuel des engagements opérés en avril est le plus faible constaté depuis 2017.

Ci-dessous le graphique sur l'historique des niveaux d'engagement aux différents mois d'Avril sur les 6 dernières années et celui de l'évolution des engagements de l'année 2022.

Figure 1 : Evolution des engagements aux mois d'Avril de 2017 à 2022

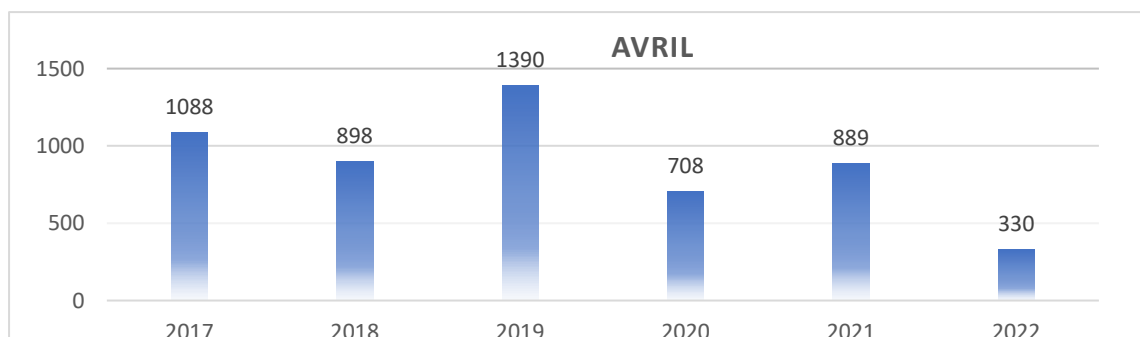
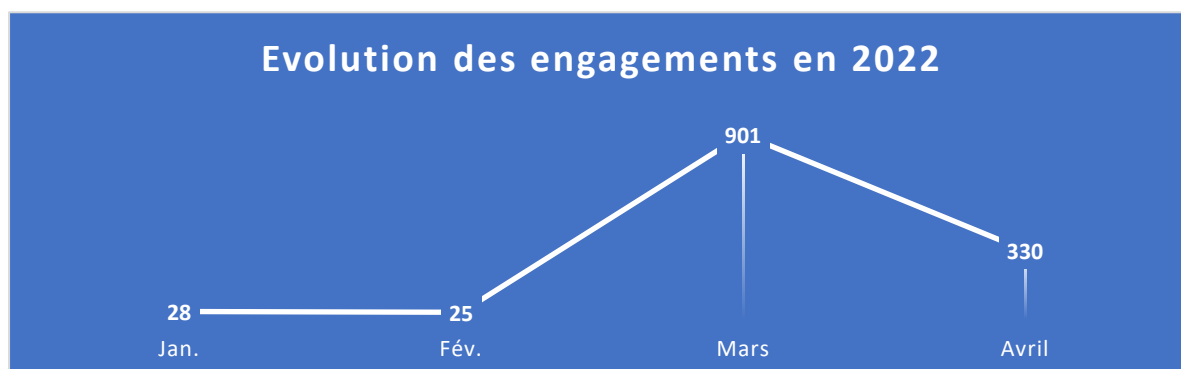
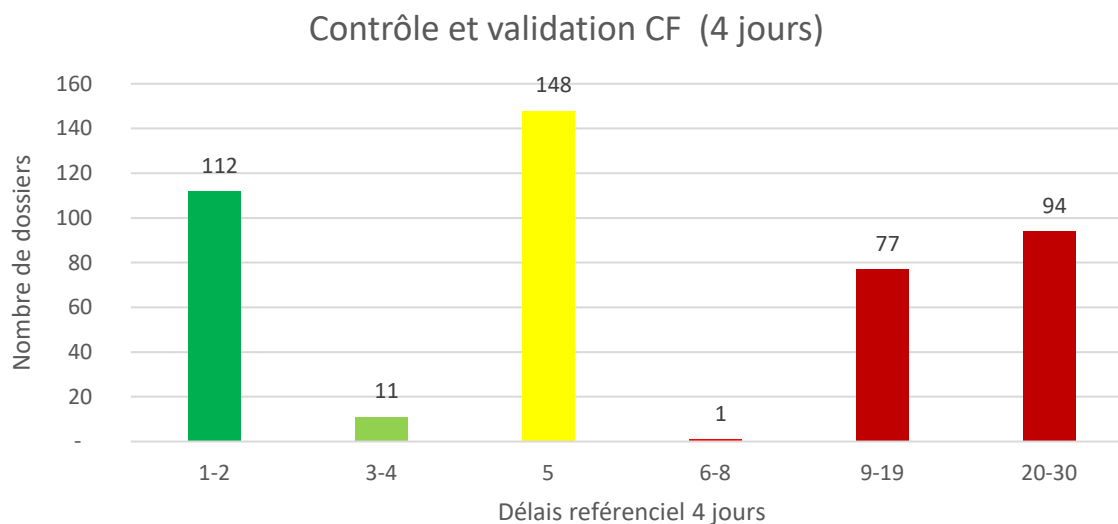


Figure 2 : Evolution des engagements en 2022



Les contrôleurs financiers ont respecté le délai référentiel de 4 jours pour 123 dossiers sur 443 soit un taux de traitement référentiel de 27,8%.

Ce taux est en légère hausse par rapport à celui du mois de mars qui se situe à 26,6%. En revanche, il faut tenir compte du nombre de dossiers traités dans le délai, qui se compte au nombre de 123 dossiers pour le mois d'avril contre 114 dossiers pour le mois de mars.



B. PHASE DE LA LIQUIDATION

Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne de la dépense

Ces actes ne sont pas récapitulés à la chaîne des dépenses car les acteurs n'interviennent pas tous, sur la chaîne informatisée des dépenses.

Les actes posés par l'ordonnateur/ DAF dans le circuit informatisé de la chaîne de la dépense

A cette étape, 336 dossiers ont été transmis au contrôleur financier pour la liquidation, et 108 ont été transmis dans le délai référentiel de 5 jours soit un taux de traitement dans le délai de 32 % contre 33% pour le mois de mars.

Contrôle de la liquidation

Sur les 336 dossiers transmis au contrôleur financier, 64 dossiers ont été réceptionnés et 60 dossiers validés dans le délai référentiel de 4 jours.

C. PHASE DE L'ORDONNANCEMENT/MANDEMENT

Ordonnancement ou mandatement des dépenses

A cette étape de l'exécution de la dépense, 427 dossiers font l'objet de transmission du contrôleur financier au DAF pour mandatement. Sur 427 dossiers mandatés, 425 ont été traités dans le délai référentiel, soit un taux de traitement référentiel de 99,5% contre 99% au mois de mars.

Emission des ordres de recettes sur les dossiers de dépenses hors circuit

Ces actes ne sont pas récapitulés à la chaîne des dépenses car les acteurs n'interviennent pas tous, sur la chaîne informatisée des dépenses.

D. PHASE COMPTABLE

Prise en charge comptable et mise en règlement

Pour ce mois de d'avril, 427 dossiers ont été ordonnancés par le DAF et 446 dossiers ont été pris en charge par la Paierie Générale du Trésor. Sur les 446 dossiers pris en charge, 189 dossiers ont été pris en charge dans le délai référentiel de 3 à 4 jours, soit un taux de 42%.

Il faut noter que sur les 446 dossiers pris en charge par la Paierie Générale du Trésor, 19 dossiers étaient déjà en traitement pour le compte des mois précédents.

Parmi les dossiers pris en charge par la PGT, 406 dossiers ont bénéficié d'une émission d'Ordre de Virement ou de Paiement avec un taux de traitement de 100% dans le délai référentiel de 5 jours.

Paiement

Les délais incombant au paiement à la BCRG ne sont pas encadrés par l'instruction conjointe fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire sur les délais. Cependant, une programmation en amont de la chaîne de la dépense (plan d'engagement cohérent avec le plan de trésorerie) permettra de réguler les instances et de limiter l'accumulation des restes à payer. Toutefois, il ressort que 406 dossiers ont bénéficié d'un OV ou OP et 411 dossiers ont été payés dont 5 dossiers qui étaient en instance de paiement.

Ci-dessous le tableau synthèse issu de la chaîne des dépenses.

MINISTERE DU BUDGET		Delais de traitement des dossiers dans les differents points de stationnement en Avril 2022								REPUBLIQUE DE GUINEE		
Direction Nationale des Systemes Informatiques										Travail - Justice - Solidarité		
		ENGAGEMENT			ORDONNANCEMENT/ MANDATEMENT					PAIEMENT		
PHASE	Décision d'engagement t DAF (5jours)	Reception DAF->CF	Contrôle et Validation CF (4jours)	Création et transmission liquidation DAF (5jours)	Reception DAF -> CF	Validation de la liquidation CF	Reception CF->DAF	Ordonnancement ou mandatement DAF (5jours)	Reception DAF->PGT	Prise en charge PGT (4jours)	Emission des OV/OP PGT (5jours)	Paiement des OV/OP BCRG
INTERVALLE												
1-2	116	284	112	86	33	53	427	422	159	158	364	131
3-4	143	22	11		20			2	32	31	41	52
5	1	9	148	4		2		1	15	15	1	7
6-8	26	10	1	18	5			1	33	33		18
9-19	33	12	77	193	1			1	163	163		133
20-30	11		94	35	5	5			44	46		70
TOTAL	330	337	443	336	64	60	427	427	446	446	406	411

Source : DNSI/Chaîne des dépenses

SITUATION DES DOSSIERS ENGAGES PAR MINISTERE/INSTITUTION

N°	Code Section	Ministères/Institutions	Avril	Jan - Avril
1	34	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	145	172
2	9	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	43	168
3	3	Ministère Délégué à la charge de la Défense Nationale	24	82
4	19	Ministère de la Promotion Feminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables	17	19
5	21	Ministère de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle	16	33
6	37	Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	11	18
7	99	Dépenses Communes De L'Etat	11	22
8	10	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	9	21
9	14	Ministère des Infrastructures et des Transports	9	35
10	23	Ministère de la Jeunesse et des Sports	7	40
11	30	Sécretariat Général des Affaires Religieuses	7	18
12	20	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation	6	35
13	1	Presidence De La Republique	5	36
14	2	Primature	4	10
15	6	Garde des Sceaux, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	4	55
16	12	Ministère de la Pêche et de l'Economie Numérique	2	9
17	15	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Amenagement du Territoire	2	17
18	43	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	2	15
19	4	MATD	1	67
20	7	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	1	116
21	11	Ministere de l'Agriculture et de l'Elevage	1	15
22	13	Ministère des Mines et de la Géologie	1	23
23	26	HAC	1	2
24	64	Ministère du Budget	1	48
25	5	M Sécurité Protection Civile	0	12
26	16	Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	0	5
27	17	MHTourisme Artisanat	0	0
28	18	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	0	31
29	22	Ministère de la Communication et de l'Information	0	10
30	24	Conseil National de la Transition	0	1
31	25	Cour Supreme	0	1
32	27	CES	0	0
33	28	Sécretariat Général du Gouvernement	0	7
34	29	Ministère de la Cooperation Internationale	0	0
35	31	Ministère de l'Environnement et du Developpement du Durable	0	22
36	32	Ministere Des Transports	0	0
37	33	Grande Chancellerie des Ordres Nationaux	0	2
38	35	Administration et Contrôle des Grands Projets	0	1
39	36	Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures	0	112
40	40	MEPA	0	0
41	41	Ministere de l'Industrie	0	0
42	46	SGPSS-LDCO	0	0
43	67	Mediateur De La Republique	0	0
44	69	CENI	0	0
45	72	La Cour Constitutionnelle	0	0
46	73	Cour des Comptes	0	2
47	76	INDH	0	0
48	77	Ministere De L'Unite Nationale Et De La Citoyennete	0	0
49	78	M Investissement	0	0
50	79	M Hydraucabure	0	0
51	80	Hydraulique et Assainissement	0	0
52	81	Ministere du Travail et des lois Sociales	0	0
53	82	Ministere des droits et de l'Autonomisation des femmes	0	0
54	98	Structures rattachées PRG	0	0
TOTAL			330	1 282

Au mois d'avril 2022, le nombre de dossiers engagés se chiffre à 330 avec un nombre de dossiers payés de 441 dossiers contre 901 dossiers engagés au mois de mars.

Le cumul des engagements des dossiers pour l'exercice 2022 se chiffre à 1 282 contre 2 053 à la même période.

En termes de nombre de dossiers engagés, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a un score de 145 dossiers (près de la moitié du total des engagements), suivi du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, du Ministère en charge de la Défense Nationale et du Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables qui ont respectivement 43, 24 et 17.

Une attention particulière devra être accordée aux dossiers non traités suivant les différentes étapes du circuit de la dépense

Le volume de dossiers non traités suivant les différentes étapes prend de l'ampleur dans le circuit de la dépense. Une attention particulière devrait être accordée à la célérité dans la transmission des dossiers physiques qui doit suivre la transmission électronique. Le respect de cette étape participe à l'amélioration de la collaboration entre les Chefs de Division des Affaires financières (DAF) et les Contrôleurs Financiers d'une part et entre les Ordonnateurs et les Comptables Assignataires (Payeur Général du Trésor et Agent Comptable Central du Trésor) d'autre part.

En effet, il est constaté ce qui suit :

- Sur **330** décisions d'engagement signés par les ordonnateurs (y compris les dossiers relevant des Gouvernorats), **337 dossiers** ont été réceptionnés par les contrôleurs financiers dont **7 dossiers qui étaient en instance de traitement.**
- Sur **337** dossiers d'engagement réceptionnés par les contrôleurs financiers, **443** ont été validés dont **106 dossiers étaient en instance de traitement.**
- Sur les **443 dossiers validés** par les contrôleurs financiers, **336** ont été réceptionnés par les DAFs.
- Sur **336** projets de liquidation, **64 dossiers** ont été réceptionné par les Contrôleurs Financiers.
- Les **64** dossiers réceptionnés par les contrôleurs financiers et **60** ont été liquidés et transmis aux DAFs ;
- Sur les **60** dossiers liquidés par les contrôleurs financiers, **427** ont été réceptions par les DAFs dont **367** dossiers étaient instance de contrôle (en cours de traitement) ;
- Sur les **427** dossiers réceptionnés par les DAFs, **446 dossiers** ont été pris en charge par les comptables publics dont **19 dossiers étaient en instance de traitement.**
- Sur les **446** dossiers qui ont fait l'objet de pris en charge comptable, **406 dossiers** ont bénéficié d'émission d'Ordre de Virement (OV) et d'Ordre de Paiement (OP). Il en résulte **40 dossiers pris en charge et non payés.**
- Sur les **406 OV/OP** transmis à la Banque Centrale, **411 ont été payés dont 5 dossiers qui étaient en instance de paiement.**

Fait à Conakry, le.....

Ahmed Karifa DIAWARA

Pièces jointes :

- Tableau de synthèse des délais (une page)
- *Tableaux détaillés des délais par ministère (36pages couvrant 36 sections budgétaires)*
- *Tableau de fluidité par section budgétaire et nombre de dossiers dans les étapes de la phase administrative du circuit de la dépense*